



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 26 février 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	23	23 + 10 pouvoirs

Date de convocation 20 février 2026
--

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, CHAUDET Martine, STAUDER Jean-Christophe, GULTEKIN Gülcan, HENNEQUIN Virgil, RIBAILLE Cécile, HUART Gérard, MARTIN Michelle, POUZIN Jean-Michel, CATERINO Marie-Laure, BARDET Alice, BERNIER Romain, BLANCHOT Bastien, LAVILLE Rémy, FERNANDEZ Sophie, MOSER Alain, IGLESIAS Catherine, BEHL Frédérique, AUMIS Maud, TIEDREZ Valérie, ROY Nathalie, MENERAT Thierry, SABATINO Anne.**

Représentés : **PRELOT Frédérique pouvoir donné à TIEDREZ Valérie, VAN DALEN Laurent pouvoir donné à CHAUDET Martine, CERF Jérémie pouvoir donné à HUART Gérard, BOIZARD Léa pouvoir donné à GULTEKIN Gülcan, PEREIRA-FRAJMAN Sonia pouvoir donné à BERNIER Romain, MARTEAU Elona pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil, JOSSET Geoffrey pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, LEIX Jean-François pouvoir donné à IGLESIAS Catherine, ZELTZ Anne-Marie pouvoir donné à MENERAT Thierry, D'HULST Karl pouvoir donné à RIBAILLE Cécile.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : Servitude de passage ENEDIS- La Maladière
N° de délibération : 20260226_12

Rapporteur : M Blanchot

Mes chers collègues,
Dans le cadre de l'installation, par le SDEA pour le compte de la commune de Sainte-Savine, d'une nouvelle caméra de vidéoprotection sur la parcelle cadastrée section AL n°308, située lieu-dit « La Maladière » à Sainte-Savine et appartenant à la commune, il convient de formaliser la servitude de passage consentie à ENEDIS.
Cette servitude a pour objet de permettre la réalisation d'une extension du réseau électrique, comprenant notamment la fourniture et la pose d'un réseau Basse Tension d'une longueur de cent vingt-sept mètres (127,00 m), à partir du réseau Basse Tension existant alimenté par le poste de transformation LA NOUE LUTEL (10362P0071), conformément au plan annexé.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité**, décide d' :
- AUTORISER la servitude de passage à ENEDIS (section AL n°308, située lieu-dit « La Maladière » à Sainte-Savine),
 - AUTORISER Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires et signer toutes pièces utiles.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	10	33	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Affiché le 27 février 2026
Pour extrait conforme
Arnaud MAGLOIRE, maire


Arnaud MAGLOIRE
2026.02.27 15:13:21 +0100
Ref:10525465-15871318-1-D
Signature numérique
le Maire